

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1<sup>er</sup> signataire

Séchaud Joël

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe

UDC / Gex-Fabry Romain

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'une commission



Signature du Président

## Titre

### Problématiques des écopoints communaux

#### Texte de l'intervention

Le groupe UDC souhaite attirer l'attention du Conseil communal sur les problématiques liées en particulier aux écopoints communaux ainsi qu'aux cas récurrents de littering observés sur le territoire communal.

Ces dernières années, des investissements importants ont été réalisés afin de renforcer la sécurité publique, notamment par l'installation de caméras de vidéosurveillance, par le recours à une entreprise de sécurité privée pour surveiller certains sites, ainsi que la collaboration avec la police intercommunale de Monthey.

Ces mesures représentent un engagement financier conséquent pour la collectivité. Or, malgré les moyens engagés, plusieurs problématiques persistent, notamment les actes d'incivilité, les dépôts sauvages de déchets et diverses nuisances récurrentes observées sur le territoire communal.

Cette situation soulève des interrogations légitimes quant à l'efficacité globale du dispositif mis en œuvre, à la coordination entre les différents intervenants ainsi qu'à l'utilisation optimale des ressources publiques investies dans ce domaine.

Le groupe UDC estime également nécessaire d'examiner si certaines missions de proximité et de contrôle du domaine public pourraient être renforcées ou réorganisées, notamment par la mise en place d'une brigade de propreté assermentée chargée de lutter contre les dépôts sauvages et les incivilités, ainsi que d'identifier les contrevenants lorsque cela est possible.

Dans ce contexte, il apparaît important de clarifier si le cadre actuel de collaboration avec la police intercommunale permettrait une telle évolution ou une réaffectation partielle des moyens existants.

De plus, vu l'augmentation de la population du village des Neyres ces dernières années, nous constatons que l'écopoint de l'entrée du village est devenu sous-dimensionné.

## Conclusion

Afin de garantir que les ressources publiques investies en matière de sécurité et de gestion des déchets soient utilisées de manière optimale et coordonnée, le groupe UDC demande au Conseil Municipal de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Est-ce qu'une évaluation complète de l'efficacité des mesures actuellement en vigueur a été réalisée ?
2. Où en est la mise en conformité des caméras de vidéosurveillance ainsi que leur éventuelle exploitation dans le respect du cadre légal ?
3. Est-ce qu'une optimisation de la collaboration avec la police intercommunale de Monthey est envisagée, notamment afin de garantir une utilisation plus efficiente des moyens financiers déjà engagés ?
4. Est-ce que la création d'une brigade de propreté ou d'agents communaux assermentés dédiés à la lutte contre les dépôts sauvages et les incivilités a été étudiée ? Si ce n'est pas le cas, est-ce envisageable ?
5. Si oui, est-ce que le contrat de prestations actuel avec la police intercommunale permettrait une réorganisation partielle des ressources ou des missions dans cette perspective ?
6. Est-il prévu d'augmenter la capacité de l'écopoint des Neyres à l'avenir ? Si oui, où et quand ?

Collombey-Muraz, le 17.05.2026

1<sup>er</sup> signataire :

